

Ville de Saint Martin d'Hères  
Direction Education Enfance Jeunesse  
Service Accueil Vie Scolaire et Loisirs

# DEMANDE DE DÉROGATION À LA CARTE SCOLAIRE 2019/2020

## Dossier à retirer

au Service Accueil Vie Scolaire et Loisirs  
Annexe Belledonne  
44 avenue Benoît Frachon Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 60 74 42

**Du 18 février au 22 mars 2019**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
fermé le jeudi après-midi